



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 14-2011

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 3 octobre 2011, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 14-2011, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone résidentielle Rb84, l'usage *Gîte touristique de 5 chambres maximum*;
- QUE le règlement numéro 14-2011 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 23 novembre 2011;
- QUE le règlement numéro 14-2011 est entré en vigueur le 28 novembre 2011, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière.

Donné à La Pocatière ce 2 décembre 2011.

Danielle Caron, OMA
Greffière